



PAPERS 2

Rêve, désir, réveil

(Français)

Comité d'Action de l'École Une 2018-2020

Lucíola Macêdo (EBP)

Valeria Sommer-Dupont (ECF)

Laura Canedo (ELP)

Manuel Zlotnik (EOL)

María Cristina Aguirre (NLS)

Paola Bolgiani (SLP)

Coordinatrice: Clara María Holguín (NEL)

Équipe de traduction

Coordinatrice : Valeria Sommer-Dupont

Responsable Traduction : Silvana

Belmudes

Responsable Révision de traduction :

Melina Cothros

Equipe de Correction:

Hélène Combe, Dominique Corpelet,

Anne-Cécile Le Cornec, Aurélie Flore

Pascal, Michèle Rivoire.

Édition - Réalisation graphique

Secrétariat : Eugenia Serrano / Associés :

Daniela Teggi - M. Eugenia Cora

SOMMAIRE

ÉDITO, Paola BOLGIANI.	03
1- Gian Francesco ARZENTE (A.E.) / Du cauchemar qui endort au rêve qui réveille.	07
2- Anna AROMÍ (A.M.E.) / Le fil du rêve.	09
3- Paola CORNU –NEL / Réveiller d'un réel, une nouvelle fonction du rêve ?	11
4- Hervé CASTANET –ECF / Le chiffrage et le réel qui réveille.	14
5- Alberto Rudy JUSTO - EOL / Un minimum d'effort... Hypnose, rêve et somnambulisme.	17
6- David WESTCOMBE –NLS / Se réveiller peut-être !	21
7- Sandra Arruda GROSTEIN – EBP / Nous nous disons, tout en dormant : "Ce n'est qu'un rêve", et nous continuons de dormir.	25
8- Anna CASTALLO –SLP / Désir de l'analyste, désir de réveil ?	29
9- Félix RUEDA –ELP / Se réveiller du rêve.	33

Édito

Paola Bolgiani

Quel rapport entre rêve, désir et réveil ? Telle est la question qui traverse le *Papers* n° 2.

Freud commence son travail sur le rêve en affirmant que « le rêve est un accomplissement de désir¹», mais *L'Interprétation du rêve* postule aussi que le désir principalement satisfait par le rêve est celui de dormir : « Le rêve est le gardien veilleur du sommeil, non celui qui le trouble². » Lacan poussera la position freudienne dans ses derniers retranchements en montrant qu'il n'y a pas plus de réalité dans l'état de veille que dans l'état onirique. Ce qui pourrait réveiller, souligne Lacan, n'a pas de représentation possible, raison pour laquelle le rêve et la fonction du désir dans le rêve peuvent être considérés comme un réveil manqué face au réel de la pulsion.

En 1974, Lacan dira : « On ne se réveille jamais : les désirs entretiennent les rêves³ », car « le réveil c'est le réel sous son aspect de l'impossible⁴ ». Par conséquent, par la voie de l'interprétation signifiante on ne trouve pas le réveil, mais on continue de rêver : on est dans la dimension de la chaîne signifiante – l'inconscient et la mortification du vivant – une dimension qui est pourtant nécessaire pour qu'une analyse ait lieu.

S'il existe une possibilité de se réveiller, elle a lieu seulement dans la contingence du un par un, comme un éclair, quelque chose qui ne dure pas et qui met en cause le désir de l'analyste signalant l'au-delà de la réalité signifiante, dans laquelle nous continuons à dormir.

¹ Freud S., *L'interprétation du rêve*, Paris, PUF, 1967, p. 112.

² Freud S., *ibid.*, p. 240.

³ Lacan J., « Improvisation, désir de mort et réveil », *L'âne* n° 3, 1981, p. 3.

⁴ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIV, « L'insu que sait de l'une- bévue s'aile à mourre », 19 avril 1977. Inédit.

PAPERS 2 / Édito

C'est de cela que témoigne, à partir de son analyse, **Gian Francesco Arzente**, AE de la SLP. Dans le texte qui ouvre ce numéro de *Papers*, il présente deux rêves : le premier est un « cauchemar endormi » où se dessine la structure du fantasme. Le deuxième révèle, au-delà du fantasme, l'éclair de l'inconscient réel : un rêve qui, réveille au lieu d'être traumatique. Ces deux rêves révèlent une relation à l'Autre et à l'objet différente au début et à la fin de l'analyse, ce qui est lié à la position de l'analyste.

Si le premier texte de la série montre avec précision la perspective depuis laquelle on aborde la question de l'usage du rêve dans la cure, il faut aussi souligner la prudence requise de l'analyste, qui doit tenir compte de la temporalité du sujet, de l'incertitude diagnostique et faire preuve de délicatesse dans le maniement de l'interprétation dans le transfert. De cela rend compte le texte d'**Anna Aromi**, sollicitée pour témoigner dans ce *Papers* sur sa pratique comme AME. À travers une vignette clinique qui éclaire certains aspects de son analyse, l'auteure s'interroge sur la question de la fin des rêves : ont-ils une fin et laquelle ?

Dans la même orientation, le texte de **Paola Cornu** (NEL) met en relief la dimension du temps logique dans l'analyse en lien avec la fonction du rêve dans la cure. Il fait apparaître les différentes formes d'articulation dépliées dans le cours de l'analyse entre rêve, désir et pulsion.

Avec le texte d'**Hervé Castanet** (ECF) s'ouvre une deuxième orientation de lecture qui concerne la place du réel dans le rêve articulé au désir et au réveil. Il situe la question du rêve par rapport à la thèse de l'inconscient interprète : le rêve interprète le désir, l'analyse déchiffre cette interprétation. Mais l'analyse ne s'arrête pas là et l'auteur explore dans les élaborations du dernier Lacan, le point où il soutient qu'il y a un inconscient qui ne pourra jamais atteindre la conscience, qui ne peut pas être interprété et qui deviendra successivement un « réel sans loi ». L'auteur propose ainsi une articulation entre l'inconscient transférentiel et l'inconscient réel.

PAPERS 2 / Édito

Dans le fil de ces lectures, le texte de **Alberto Rudy Justo** (EOL) établit un lien intéressant entre l'hypnose, avec ses effets de suggestion, et l'inconscient transférentiel, à partir du fait que le signifiant a toujours des effets de suggestion et que le discours est toujours hypnotique. C'est dans la dimension de l'acte que peut advenir un réveil que l'auteur propose d'aborder, avec Miller, par l'identification au sinthome.

Dans le texte suivant, avec **David Westcombe** (NLS) nous retrouvons la question du réveil comme éclair et aussi comme certitude, dans le parallèle que l'auteur fait entre le moment du réveil et le moment où « l'esp d'un laps » a perdu toute dimension de sens. Il me semble intéressant de souligner dans ce texte la dimension de satisfaction que l'auteur met en relief et qui marque ce moment fugace et contingent. Avec ce texte s'ouvre une question abordée dans les études suivantes, où s'affirme que, dans l'expérience du rêve, on trouve le réel.

Les deux textes qui suivent mettent en valeur une troisième orientation de lecture, qui touche à la question du désir de l'analyste. **Sandra Arruda Grostein** (EBP) met en tension une orientation de la cure qui a le fantasme pour boussole et une autre le symptôme, montrant comment cela conduit à un au-delà du discours. Un autre point important dans ce texte, c'est la question de la pensée comme substitut du désir hallucinatoire.

Dans le texte suivant, **Anna Castallo** (SLP) met au travail le désir de réveil comme un nom du désir de l'analyste, en révisant les différentes formulations de Lacan sur ce thème et en montrant comment elles peuvent être lues comme des indications sur l'usage du rêve dans la cure.

Finalement, ce numéro de *Papers* se conclut avec le texte de **Felix Rueda** (ELP), qui propose une thèse originale sur laquelle nous mettons l'accent pour qu'elle puisse être ultérieurement élaborée et discutée. L'auteur soutient qu'il y a une dimension du réveil dans chaque rêve, hypothèse qui propose de considérer comme les deux côtés de la face unique d'une bande de Moebius à la fois le rêve qui

PAPERS 2 / Édito

endort et relève de la logique de l'inconscient transférentiel, et le réveil, qui relève plutôt de l'inconscient réel. Qu'est-ce qui pourrait être considéré comme le point de torsion entre ces deux faces ?

Le numéro 2 de *Papers* se termine ici, mais parions que les échos que laisseront ces textes et les questions qu'ils ouvriront résonneront longtemps. Bonne lecture !

Traduit de l'italien par Silvana Belmudes

Du cauchemar qui endort au rêve qui réveille

Gian Francesco ARZENTE - A.E.

Sous l'intitulé « Il convient de distinguer » du *Libro de sueños*¹, Jorge Luis Borges présente une phrase de Franz Kafka : « Pourquoi compares-tu le commandement intérieur à un rêve ? Est-il absurde comme le rêve, sans lien, inévitable, unique, immensément satisfaisant ou angoissant, impossible à raconter en entier mais avide d'être raconté ? »².

Cette lecture a fait remonter deux rêves dans ma mémoire, l'un produit au début de l'analyse et l'autre à la fin, dont les significations concernent respectivement l'entrée dans l'inconscient signifiant et l'entrée dans l'inconscient réel. Deux seuils, dont les franchissements, ont provoqué deux effets de vertige différents dans mon corps : le vertige de celui qui, du haut d'une falaise, sans protection, se penche dans le vide craignant de tomber, de tomber en dépression ; et le vertige de celui qui se lance dans une course entraînante et qui, sans peur de tomber, a envie de raconter au monde avec enthousiasme, l'inédite découverte de l'existence de l'inconscient. Le premier rêve était un cauchemar duquel je n'arrivais pas à me réveiller, il m'endormait ; le deuxième, était un rêve d'ouverture, de sortie du cauchemar du sens, pour enfin me poser en face du réel, en me réveillant à la contingence de l'invention d'un nouveau signifiant, d'un sens inédit.

¹ Borges J.L., *Libro de sueños*, Torres Agüero, Buenos Aires, 1976. Inédit en français. Notre traduction.

² Kafka F., *Cahiers in-octavo (1916-1918)*, Rivages poche, 2012, p. 222.

PAPERS 2 / Du cauchemar qui endort au rêve qui réveille

Un.

Face au tourment de ma triste indécision, une interprétation de l'analyste fait émerger un rêve récurrent de mon enfance. Je me trouve au septième et dernier étage de la maison où je suis né. La maison commence à trembler à cause d'un tremblement de terre, mais je me retiens de me sauver, pour ensuite m'apercevoir que tout le monde est parti. Personne ne m'a attendu. Je cherche une voie de sortie, mais l'escalier s'est effondré. Je trouve un abri sur le seuil de la porte-fenêtre qui, de la cuisine, donne sur le balcon. En équilibre, avec le risque de tomber dans le vide, la secousse s'arrête ; moi, j'observe les murs effondrés des maisons alentour, dont les piliers sont restés debout et sur lesquels avance Spiderman qui vient me sauver, grâce à sa toile d'araignée. Je suis sauvé, bien sûr, mais je vis dans un monde gris, sans couleur.

Deux.

Dans une lumineuse et fraîche journée de soleil, je longe les immeubles d'une ville maritime, construits en demi-cercle, établissant le littoral. Soudain, je me trouve dans une impasse, je lève le regard et je vois, en haut d'un balcon, un jeune homme s'agiter. Ce dernier me rappelle un garçon, prénommé Salvatore, avec qui je jouais étant enfant. Il avait des troubles physiques et psychiques. Les gens disaient qu'il était un peu attardé, je pense. Comment fait-il pour vivre sans personne avec lui ? Je reprends mon chemin et l'attardé se jette du balcon. En entendant le bruit sourd de la chute, je pense d'emblée que quelqu'un l'a trop fixé d'un regard insistant et je dis, sur un ton de reproche, aux personnes présentes : il ne faut pas trop s'attarder avec le regard sur certaines personnes, elles s'y accrochent et se laissent tomber.

Cela dit, je me réveille !

Traduit de l'italien par Ombretta Graciotti.

Le fil du rêve

Anna AROMÍ - A.M.E.

Quand un rêve se termine-t-il ? Lorsqu'on se réveille ? Lorsqu'on le raconte ? Jamais ?

Un homme, cadre d'affaires, vient me voir parce que son travail lui est devenu insupportable. Venu d'un pays où il a été formé à une culture d'entreprise fondée sur la responsabilité, il se retrouve ici dans une culture de l'informel qui le fait enrager...

Avec sa partenaire, les choses ne vont pas bien. L'amour était là tant qu'ils vivaient dans des pays différents, mais depuis qu'ils cohabitent le lien s'est détérioré et il se sent traversé par des impulsions violentes. Il a un regard direct, une manière de parler péremptoire qui ne laisse pas place aux questions ; il exige à son égard un respect qu'il ne concède lui-même à l'autre que de façon formelle, puisqu'il semble persuadé d'être mal-aimé.

Il ne s'agit que de quelques entretiens et il n'y a pas d'urgence à poser un diagnostic de névrose obsessionnelle, surtout au regard de cet Autre qui l'aimerait mal. Un jour, il se plaint de ses aphtes, érythèmes et démangeaisons :

« Un problème de peau irritable, lui dis-je.

– Je sais bien que Freud le dirait comme cela, répond-il, mais pour moi, c'est quelque chose d'ésotérique. »

Il raconte alors un rêve.

Il est dans un cours de chirurgie, un bistouri à la main. C'est un rêve étrange et il ignore comment cela se peut : il s'agit qu'il s'ouvre lui-même le thorax. Il le fait en suivant les instructions du professeur, il se dissèque et trouve une série de pièces apparemment en silicone, connectées par des câbles. À côté de lui, une camarade est en train

PAPERS 2 / Le fil du rêve

de faire la même chose, à la différence que ses pièces à elles sont propres contrairement aux siennes dont il découvre qu'elles sont souillées de merde ; il y a quelque chose qui a explosé et il voit des fils qui connectent l'anus au pénis. Il ne sait pas comment le nettoyer et il appelle le professeur.

Le moins que l'on puisse dire, concernant ce rêve, c'est que c'est un bistouri d'auto-dissection qui vient en réponse à une interprétation de l'analyste aussi ratée qu'opportune. Le rêve a accompli pour le sujet sa mission dans le transfert : avertir le partenaire-analyste du refus de l'ésotérique (il faudra voir ce que cela veut dire), et donner sa propre version (un peu inquiétante) du corps parlant.

Ce rêve promet de ne pas se refermer facilement. Pourquoi ? Parce que les éléments qui ont le plus retenu l'attention du rêveur, ce sont les fils, les câbles qui relient les pièces, ainsi que le fait de pouvoir se disséquer soi-même.

Y aurait-il alors des rêves qui se refermeraient ? Les rêves se terminent-ils ?

Pendant mon exercice en tant qu'AE, il y a eu un rêve datant de la fin de l'analyse, le rêve dit du Lacoste, qui a suscité de nombreux commentaires : chaque fois que j'en parlais, quelqu'un ajoutait quelque chose, comme s'il n'était pas du tout terminé. Il y a eu, cependant, d'autres rêves que je ne pouvais transmettre que comme achevés, des rêves qui ne demandaient rien de plus, par exemple le rêve du gros orteil.

À l'époque où j'entrevois la fin de mon analyse, je rêvai que j'étais en train d'extraire de mon gros orteil une substance molle, sans rencontrer aucune résistance ; le doigt de pied était lui-même mou, il n'avait pas d'os. Au fond, il y avait un fil blanc que l'on avait envie d'étirer. *C'était le dénouement de mon analyse.*

Il en va de certains rêves comme des bonnes blagues : il s'agit de les faire tourner.

Traduit de l'espagnol par Dominique Corpelet

Réveiller d'un réel, une nouvelle fonction du rêve ?

Paola CORNU - NEL

Freud situe le rêve comme formation de l'inconscient, comme opération psychique de « réalisation de désir » quand il affirme que l'« On rêve pour ne pas avoir à se réveiller parce qu'on veut dormir ¹ ». L'interprétation du rêve rencontrera une limite : l'« ombilic du rêve », ce *non reconnu*, hors sens, rencontre avec l'innommable et ce point limite où le désir ne peut se faire représenter. Freud va modifier sa position en disant que « le rêve tente d'être un accomplissement de désir ² ». Tentative qui montre la relation du rêve avec la pulsion et, par conséquent, le rêve comme interprétation du désir – dans sa racine pulsionnelle.

À partir des années 20, Freud revient sur les rêves d'angoisse et pose qu'il n'est plus possible de les penser comme réalisation de désir mais qu'ils obéissent plutôt – nous lisons Freud avec Lacan – à ce qui itère dans le rêve, provoquant le réveil d'Un réel. Le passage de la tentative de réalisation de désir, au réveil d'Un réel comme fonction du rêve constitue un tournant épistémique dans la façon de penser le rêve.

À partir du dernier enseignement de Lacan, la pratique s'oriente du réel et les concepts prennent alors un tournant qui définit l'inconscient comme réel. Dans « L'être et l'Un », nous lisons, avec Miller, qu'« il n'y a pas de sens qui aille sans jouissance et donc il n'y a pas de signifiant, il n'y a pas de désir qui ne soit connecté à la

¹ Sigmund F., *Lettres à Fliess*, 1887-1904, Paris, PUF, 2006, p. 449.

² Sigmund F., « XXIX^e conférence. Révision de la théorie du rêve » (1940), *Nouvelles Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 2002, p. 43.

PAPERS 2 / Réveiller d'un réel, une nouvelle fonction du rêve ?

pulsion. La racine de l'Autre, c'est le Un. ³ ». Une interrogation surgit : quelle serait la voie d'accès à l'inconscient réel ? Question qui invite à prendre en compte, d'un côté, la relation entre rêve et pulsion, et de l'autre, la rencontre avec l'ombilic du rêve et le réveil, en tant que le réveil pourra être dans le rêve une nouvelle fonction, au-delà du sommeil ⁴. Nous pouvons alors nous demander *s'il y a un réveil possible au réel, ou si ce réveil est impossible, pas-tout*. Ce qui réveille du rêve est-t-il une voie d'accès à l'inconscient réel, une fenêtre sur l'Un de jouissance ?

Ce qui réveille dans le rêve est apporté en séance par le *parlêtre* dans un texte parlé par Un corps sous ses multiples formes : d'un côté, comme question, équivoque, surprise, échec, ratage, autant de façons de constater l'énigme d'un Un de jouissance inconnue. Écoutons-nous ici une façon d'éterniser le désir de dormir dans le déchiffrement ? De l'autre, le cauchemar, que nous lisons comme produit d'un réel contingent, comme chiffre, marque de jouissance, trace de cette rencontre manquée que porte une écriture dans laquelle le réveil sera une fuite devant la rencontre avec l'insupportable et le réel. Cependant, pas-tous les rêves peuvent rendre compte d'Un réel ⁵. Cela dépend-il du temps logique de l'analyse ?

Le début d'une analyse porterait la marque d'une rencontre avec un réel contingent, avec ce qui a réveillé – fugacement – le *parlêtre* qui se trouve ainsi impliqué dans le désordre de la jouissance dont il se plaint, mais qui continuera de dormir via le versant de l'inconscient transférentiel. C'est le trajet du parcours analytique orienté par le réel qui lui permettra un/des réveil(s). Nous pouvons nous poser cette question : pour le *parlêtre* qui se réveille du fantasme – et ainsi

³ Miller J.-A., « L'Orientation lacanienne. L'Être et l'Un » (2010-2011), enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 25 mai 2011, inédit.

⁴Mandil, R., "Sueño e Inconsciente real", <https://congresoamp2020.com/fr/articulos.php?sec=el-tema&sub=textos-de-orientacion&file=el-tema/textos-de-orientacion/sueno-e-inconsciente-real.html>

⁵Salman, S., "Le Scandale du corps parlant", <https://congresoamp2020.com/fr/articulos.php?sec=el-tema&sub=textos-de-orientacion&file=el-tema/textos-de-orientacion/el-escandalo-del-cuerpo-hablante.html>

PAPERS 2 / Réveiller d'un réel, une nouvelle fonction du rêve ?

le traverse – s'agit-il d'un réveil averti d'*Un réel*, à entendre comme une façon de s'arranger avec cette satisfaction du programme de jouissance qui, dans cette économie libidinale, le maintenait dans le rêve ? À la fin de l'analyse, qu'est-ce qui pas-tout réveille ? Les restes sinthomatiques ? l'incurable ? les fondements névrotiques du désir de l'analyste ? De même, ces rêves qui réveillent, y en-aura-t-il d'autres ? En tant qu'un rêve à la fin de l'analyse n'appelle plus à interprétation, marque un hors-sens, hors chaîne, constatation d'un réel. Lacan nous oriente quand il pose que dans le texte du rêve, « Le réel, c'est au-delà du rêve que nous avons à le rechercher – dans ce que le rêve a enrobé, a enveloppé, nous a caché ⁶ », c'est-à-dire dans ce qui est chiffré : ce que porte le chiffre, c'est la satisfaction d'un réel pulsionnel. En proposant que « le désir de l'analyste est le désir de réveiller [...] dont il témoigne par sa présence, la rencontre avec le réel ⁷ », Miller permet de penser l'analyste comme cauchemar et de se demander si le désir de réveiller permet le supposé savoir manœuvrer de l'analyste comme acte qui constate un point de jouissance inamovible et opaque, au moyen de l' « interprétation cauchemar ⁸ », qu'il n'est pas possible de fuir comme dans le rêve.

Ainsi, dans le dernier enseignement de Lacan, de quelle nouvelle fonction le rêve rendrait-il compte ? L'usage du rêve dans l'expérience analytique permettrait de penser la réalisation d'un réveil dans la fonction de l'analyste qui œuvre à cerner et à constater un réel en lisant et désignant le Un de jouissance qui itère dans le récit du texte – lettre du rêve – *Yad'l'Un*. De cette façon, chaque séance analytique aurait pour fonction d'incarner la rencontre, toujours manquée, avec le réel.

Traduit de l'espagnol par Dominique Corpelet.

⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1973, p. 59.

⁷ Miller, J.-A., « Réveil », in *Ornicar ? Revue du champ freudien*, n° 20/21, Paris, Lyse, 1980, p. 49-57.

⁸ Cfr. Koretzky, C., *Le réveil. Une élucidation psychanalytique*. PUR. 2012. p. 168.

Le chiffrage et le réel qui réveille

Hervé CASTANET - ECF

Aborder le rêve, voie royale d'accès à l'inconscient, implique de savoir comment ce dernier est défini. La thèse de *l'inconscient interprète*, dont Jacques-Alain Miller a montré la pertinence, pose le rêve comme un *chiffrage* où l'inconscient est besogneux, actif, jouant des ressources de la rhétorique, faisant de la langue, de ses calembours et autres fulgurances, un sens démantibulé. L'inconscient interprète pose les jeux signifiants contre le sens. Le travail analytique est *déchiffrage* méthodique du chiffrage, tout aussi méthodique, du rêve. Le fameux rêve de *l'injection d'Irma* que Lacan commente dans le Séminaire II (1954-55) l'illustre : « Le rêve initial, le rêve des rêves, le rêve inauguralement déchiffré, est pour Freud celui de l'injection d'Irma¹ », dit-il. Or que démontre l'analyse de ce rêve ? La réponse est connue : le rêve réalise un désir – il interprète ce désir et, lui donnant une forme, il se découvre. Le déchiffrage des hiéroglyphes du rêve livre le désir inconscient à l'œuvre. Ce qui nous importe n'est pas de savoir comment s'interprète ce rêve de l'injection mais pourquoi Lacan en fait le rêve des rêves. Ce rêve se termine par une image : la formule chimique de la triméthylamine qui est une décomposition du sperme. Or cette formule n'a aucun sens. Elle « ne donne aucune réponse à quoi que ce soit » et pourtant, elle « est bien la réponse à la question du sens du rêve² ». Pourquoi ? « Il n'y a d'autre mot, d'autre solution à votre problème, que le mot³. »

¹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre II, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1978, p. 178. Voir Freud, Sigmund, *L'Interprétation du rêve*, Paris, Seuil, coll. « Opus », 2015, p. 132-141.

² *Ibid.*, p. 190.

³ *Ibid.*

PAPERS 2 / Le chiffrage et le réel qui réveille

Cette démonstration concerne chaque rêve : « il n'y a pas d'autre mot du rêve que la nature même du symbolique⁴ ». C'est l'affirmation de la logique signifiante qui pousse la formule chiffrée – où le signifiant devient lettre – jusqu'au non sens.

Est-ce le tout de Freud et de la lecture de Lacan ? Nullement.

Dix ans plus tard, Lacan, dans son Séminaire XI, reprend un autre rêve de Freud. La thèse n'est plus la même. Si la vie psychique est toujours abordée à partir du symbolique, Lacan interroge ce qui du rêve ne peut se réduire au signifiant : la place du réel est dénudée. En effet que livre le rêve *Père, ne vois-tu pas que je brûle* ? Le « feu porte sur l'Unterlegt, sur l'Untertragen, sur le réel⁵ ». Comment l'entendre ? Le rêve tourne autour du « point le plus cruel de l'objet⁶ », soit la mort d'un enfant. On pourrait croire que le rêve interprète ce qui pour un père, est le point le plus cruel faisant trou dans l'élaboration psychique : la mort de l'enfant. Or Lacan ne dit pas cela : il précise que ce rêve porte sur le réel en ceci que « le père en tant que père » est « nul être conscient⁷ ». Le père qui ordonne le symbolique est devenu inanalysable : inconscient il est, inconscient il restera. « Car la véritable formule de l'athéisme n'est pas que *Dieu est mort* [...] c'est que *Dieu est inconscient*⁸. » Dans l'inconscient tout n'est pas interprétable et le père est cet ombilic qui demeurera inconscient. Lacan en tire une conclusion, éloignée de celle de 1954-55 : « Le réel, c'est au-delà du rêve que nous avons à le rechercher [...] C'est là le réel qui commande⁹ ».

La seconde thèse que Lacan ébauche en 1964 et qu'il ne lâchera plus est celle de *l'inconscient réel*. À ce moment du Séminaire XI, il n'emploie pas cette formule mais elle n'empêche pas l'élaboration future. En effet, Lacan sort l'inconscient du discours de l'Autre pour le

⁴ *Ibid.*, p. 191.

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 58.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 59.

PAPERS 2 / Le chiffrage et le réel qui réveille

définir à partir des failles de ce même discours : achoppements, défaillances, fêlures¹⁰. Pré-ontologique, l'inconscient « n'est ni être, ni non-être, c'est du non-réalisé. [...] c'est l'évasif¹¹ ».

Ce jeu entre l'inconscient qui interprète (l'inconscient transférentiel) et l'inconscient réel ouvre à l'usage réglé de chaque rêve amené dans la séance – usage qui détermine la logique de l'acte du psychanalyste. À partir de 1964, Lacan n'aura de cesse de donner un statut à cet « évasif » jusqu'à poser, *in fine*, dans son Séminaire XXIII, que le réel est sans loi¹².

¹⁰ *Ibid.*, p. 27.

¹¹ *Ibid.*, p. 32-33.

¹² Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 137.

Un minimum d'effort...

Hypnose, rêve et somnambulisme

Alberto Rudy JUSTO - EOL

« J'ai quand même le droit, tout comme Freud, de vous faire part de mes rêves [...] C'est plutôt le désir de réveil qui m'agite¹ .»

Nous trouvons un point de départ dans cette citation de Lacan de « La Troisième », dans laquelle le désir dans le rêve et le réveil vont de pair. Il est remarquable de voir comment, tout au long de son enseignement, Lacan considère le réveil comme partenaire du désir de dormir.

Nous savons que la relation entre rêve, réalité et réveil a été étudiée par Freud dès le début de la psychanalyse. Initialement, le rêve a été défini comme la réalisation d'un désir, « une forme particulière de notre activité de pensée, rendue possible par les conditions de l'état de sommeil ²». Freud a souligné cette condition du sommeil dans la formation du rêve pour ensuite en dégager sa fonction, définie comme « le rêve est le veilleur gardien du sommeil ³».

Il convient de rappeler que, préalablement à l'étude des rêves, Freud avait proposé l'utilisation de l'hypnose comme méthode d'intervention clinique, par le biais de la suggestion. Dans ce forçage du *dormir réveillé*, il a pu faire usage des pouvoirs du langage, articulés au savoir et à l'idéal.

Ces premiers pas de la paire hypnose-suggestion ont été courts, mais le chemin a commencé à être tracé en direction du rêve, inaugurant

¹ Lacan J., « La troisième », *La Cause freudienne. Lacan au miroir des sorcières*, n° 79, Navarin Editeur, 2011, p. 24.

² Freud S., *L'Interprétation du rêve*, Paris, Seuil, 2010, p. 549.

³ *Ibid.*, p. 274.

PAPERS 2 / Un minimum d'effort...

une nouvelle paire, désir et interprétation. Freud a ainsi établi l'hypothèse fondatrice de la naissance de la psychanalyse.

Rappelons que l'étude du rêve l'a également conduit à rencontrer certaines limites dans son élaboration, premièrement avec les rêves d'angoisse, puis avec la rencontre traumatique, dans le retour du même ou dans l'ombilic du rêve comme le non reconnu. Ces jalons ont introduit le problème dans la théorie générale du rêve selon laquelle « le rêve est la satisfaction (déguisée) d'un désir (réprimé, refoulé) ⁴ ». Deuxièmement, le paradoxe selon lequel c'est le rêve lui-même qui provoque le réveil.

Nous pouvons dire sur ce point que Freud s'est confronté au problème du réveil à partir de sa pratique, laquelle l'a conduit à s'interroger et à reformuler son hypothèse du rêve comme voie d'accès à l'inconscient.

Chez Lacan, on retrouve l'usage particulier du désir de réveil, encadré par ses deux hypothèses fondamentales : « qu'on ne se réveille que pour continuer à rêver [...] dans la réalité⁵ » et, à la fin de son enseignement, « Il n'y a en aucun cas de réveil ⁶ ». Ce paradoxe est à présent situé entre le désir de se réveiller et le réveil comme l'un des noms de l'impossible.

Dans le Séminaire *Le Transfert*, Lacan prend le biais de la demande et du désir ⁷ et explicite comment l'objet se constitue à partir d'une objection à la satisfaction. C'est-à-dire que, quand on rêve et qu'on se réveille, c'est parce que la demande a trouvé sa satisfaction. Le réveil se produit alors pour préserver le désir, là où se réalise le danger d'être submergé par la satisfaction de la demande.

⁴ *Ibid.*, p. 200.

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 64.

⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIV, « L'Insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre », leçon du 17 mai 1977. Inédit.

⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le Transfert*, Paris, Seuil, 1991, p. 438.

PAPERS 2 / Un minimum d'effort...

Concernant la première hypothèse, Lacan revient, dans le Séminaire XI, sur la phrase du rêve « Père, ne vois-tu pas que je brûle ? ⁸ ». Loin de partager l'interprétation freudienne qui accentue le désir de *voir son fils vivant*, Lacan met l'accent sur la *phrase* qui précipite le réveil. Cette phrase se présente comme l'appel d'un fils à un père, dans une relation qui pointe un *il n'y a pas*, qui s'impose dans les limites de l'horreur, où même la consolation du cauchemar n'opère pas. « Le désir s'y présente de la perte imagée au point le plus cruel de l'objet ⁹ », dit Lacan. Il souligne ce point de réveil comme un passage, un moment fugace qui sépare deux scènes, *un éclair*, auquel on n'accède qu'à partir d'un récit, celui du rêve. « Le sujet est alors réduit à son pur acte d'énonciation ¹⁰ ».

Dans la deuxième hypothèse, comment comprendre la rigueur de la phrase « Nous ne nous réveillons jamais » qui condense la façon dont Lacan a abordé la question du réveil et qui contient ce fond d'impossibilité ?

Dans « Pièces détachées », Jacques-Alain Miller a aussi abordé la question du réveil et en a distingué deux types. Le premier est celui qui sonne le matin : « Quand vous allez vous réveiller du second réveil dans le rêve, à ce moment-là, il vous permet de continuer de dormir en vous projetant à la veille, où vous allez errer comme les zombies ¹¹ ». Mais le but de la psychanalyse est de produire un deuxième réveil, dans lequel notre chemin de veille apparaît *les yeux bien fermés*. Encore une fois, ce forçage, non plus du dormir mais du réveil, s'inscrit dans un contexte où l'inconscient n'est pas du côté du *savoir non su, ni du sens*, mais d'un *savoir y faire avec le réel*. Une *bévue*, comme Lacan l'a défini dans le Séminaire XXIV, où le terme d'usage indique quelque chose qui diffère de l'interprétation qui n'est qu'un effet de suggestion.

⁸ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, Collection Points Essais, 1973, p. 68.

⁹ *Ibid.*, p. 69.

¹⁰ Koretzky C., *Le Réveil. Une élucidation psychanalytique*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 120.

¹¹ Miller J.-A., « Pièces détachées », *La Cause freudienne*, n° 63, Navarin éditeur, juin 2006, p. 145.

PAPERS 2 / Un minimum d'effort...

La suggestion est donc ce qui au fond reste, l'effet minimal du signifiant sur l'autre, l'impératif. Ainsi, tout discours est hypnotique, la voie de la communication y est connectée à la suggestion comme effet naturel du signifiant, comme le dit Lacan : « il y a contamination du discours par le sommeil ¹²».

Dans ce contexte, Lacan a réclamé l'invention d'un *signifiant nouveau* qui ne soit plus contaminé par le sommeil, un acte qui déclenche *Un réveil*. « Est-ce que L'Un est condamné au somnambulisme, un somnambulisme du *sinthome*, au hasard des *bévues* ? Mais il dit autre chose en plus, quelque chose qu'il faut écouter, à savoir que l'inconscient ne se réveille pas. C'est peut-être [...] par l'identification au *sinthome*, que le réveil pourrait cesser de ne pas s'écrire, si je peux dire ¹³». Une manière selon laquelle le désir de réveil s'imposerait au désir de dormir, non pas dans le vertige continu d'une corniche, mais peut-être comme celui qui donne une fin, en rêvant réveillé.

Traduit de l'espagnol par Rosana Montani-Sedoud

¹² Miller J.-A., « L'Orientation lacanienne. Le Tout dernier Lacan », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 14 mars 2007, inédit.

¹³ *Ibid.*

Se réveiller peut-être !¹

David WESTCOMBE - NLS

Le rêve comme accomplissement d'un désir

Dans la *Traumdeutung*, Freud présente une analyse du rêve de l'injection faite à Irma qu'il conclut de façon triomphante : « Au terme du travail d'interprétation il apparaît bien que le rêve peut être identifié à une satisfaction de désir.² »

En dépit d'importantes difficultés dans sa formulation initiale sur le rêve – surtout celle relative aux traumatismes psychiques –, Freud affirme, dans ses derniers propos sur l'interprétation du rêve extraits de l'*Abrégé de psychanalyse*, que : « tout rêve constitue une tentative d'écarter ce qui trouble le sommeil, et cela par le moyen d'une réalisation de désir. Le rêve est donc le gardien du sommeil.³ »

Le mot *wish* est la traduction anglaise de l'allemand *Wunsch* qui a été traduit en français par le mot désir. De fait, lorsque l'on pense à l'accomplissement de désir, on pense au fantasme, à la pulsion, mais aussi au désir. Freud lui-même reprend ce thème dans la *Traumdeutung*, avec le rêve de la belle bouchère. Ici, le désir se révèle après analyse comme celui qu'un de ses rêves à elle ne se réalise pas, ou, comme Lacan a pu le nommer plus tard, le désir d'un désir insatisfait – formule classique de la position hystérique.

Bien sûr, le concept du désir a beaucoup d'importance dans le premier Lacan. On a pu dire que le but d'une analyse pour l'analysant était de connaître la vérité de ses désirs et de pouvoir en parler.

¹ Cf. Shakespeare W., *La tragédie d'Hamlet*, Acte III, scène I. « Mourir, dormir ! Dormir ! Qui sait ? rêver peut-être ! ».

² Freud S., *L'interprétation des rêves* [1900], Paris, Seuil, 2010, p.158.

³ Freud S., *Abrégé de psychanalyse* [1940], trad. de l'all. par A. Berman, revu et corrigé par J. Laplanche, PUF, 1978, p. 35.

PAPERS 2 / Se réveiller peut-être !

On a lu aussi que *le désir, c'est son interprétation* – éloigné du point de vue freudien et annonçant le dernier Lacan à propos du rêve comme réveil.

Dans le premier Lacan, on trouve aussi le passage suivant qui pointe dans la direction du réveil, comme dans le dernier Lacan : « Freud nous dit parfois que quelque chose apparaît au niveau des formations de l'inconscient qui s'appelle la surprise. [...] Le phénomène de la surprise a quelque chose d'originale – qu'il se produise à l'intérieur d'une formation de l'inconscient pour autant qu'en elle-même elle choque le sujet par son caractère surprenant, mais aussi bien si, au moment où pour le sujet vous en faites le dévoilement, vous provoquez chez lui le sentiment de la surprise.⁴ »

Le réel est bien sûr présent dans la *Traumdeutung* – comme l'attestent les fameux passages sur l'ombilic. Pour Lacan, le désir ne peut s'articuler pleinement dans le discours – il y a toujours quelque chose, un reste qui est abandonné au réel.

Le réveil du rêve

Dans le Séminaire xxII, Lacan parle d'une opposition entre le réveil et le rêve : « le réveil, c'est un éclair. Il se situe pour moi – enfin quand ça m'arrive, pas souvent – il se situe pour moi – pour moi, ça ne veut pas dire que ce soit comme ça pour tout le monde – il se situe pour moi au moment où effectivement je sors du sommeil. J'ai à ce moment-là un bref éclair de lucidité. Ça ne dure pas, bien sûr, je rentre comme tout le monde dans ce rêve qu'on appelle réalité, à savoir dans les discours dont je fais partie, et parmi lesquels j'essaie de frayer la voie au discours psychanalytique. C'est un effort très pénible.⁵ »

Au moment où l'on rêve, on est immergé dans une expérience de rencontre avec le réel, le réel inconscient. À la sortie du sommeil, il

⁴Lacan J., *Le Séminaire*, livre V, *Les formations de l'inconscient* (1957-1958), texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1998, p. 92.

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre xxII, « R.S.I. », inédit, leçon du 11 février 1975.

PAPERS 2 / Se réveiller peut-être !

peut y avoir un moment de conscience que l'on est dans l'inconscient réel – on le sait, soi⁶ – avant toute réflexion. C'est une expérience solitaire avant toute énonciation, avant tout discours. Le sujet, en temps qu'il est représenté par un signifiant pour un autre signifiant, ne s'est pas encore réveillé.

Dans l'analyse, le rêve est raconté, réfléchi et conceptualisé. Un par un, des éléments discontinus, des fragments peuvent être associés et analysés. Les associations sont rassemblées, morceau par morceau et finalement nouées avec le symbolique et donc l'imaginaire.

Dans son dernier texte, « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », Lacan écrit à propos de la certitude d'être dans l'inconscient, « Mais il suffit que s'y fasse attention pour qu'on en sorte. ⁷ » Par contraste, lorsqu'il rêve, le sujet est, de même, dans l'inconscient. Cependant, au réveil, il peut y avoir ces moments de lucidité, avant qu'on en sorte. C'est seulement à force d'en parler, à force d'analyser en présence d'un « sujet supposé savoir » qu'un nouage s'opère.

Comme ce dernier texte l'éclaire, c'est l'inconscient comme réel. Lorsqu'il rêve, le sujet est vraiment seul dans cette rencontre avec le réel. « Pas d'amitié n'est là qui cet inconscient le supporte. ⁸ » Le rêveur rencontre l'inconscient sans invitation préalable, il n'a pas le choix et surtout dans le cas du cauchemar, il n'y a rien qui ressemble à la satisfaction qui marque la fin de l'analyse. Il y a quand même, comme Lacan le mentionne dans le *Séminaire XXII*, à l'occasion un moment de lucidité au réveil, à la sortie du sommeil et du rêve où l'on reste un bref moment dans l'inconscient réel, avant que l'attention ne se focalise – et que l'instant ne se perde, que le sujet divisé ne ré-émerge dans la réalité diurne jusqu'à ce que la nuit et le sommeil résumant à nouveau ses aléas de la journée et ainsi jusqu'à la mort.

⁶ Lacan J., « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 571.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

PAPERS 2 / Se réveiller peut-être !

C'est dans ce contexte qu'une analyse, menée jusqu'à son terme, peut permettre au sujet de faire l'expérience de cette satisfaction, marquée de lucidité, du réveil de la fin de l'analyse, la satisfaction d'être Un tout seul face à l'analyste qui n'est plus alors le « sujet supposé savoir ».

Traduit de l'anglais par Colette Richard.

Nous nous disons, tout en dormant : « Ce n'est qu'un rêve », et nous continuons de dormir¹

Sandra Arruda GROSTEIN - EBP

Quel usage du rêve dans la cure lacanienne ? Il s'agit d'une question très précise qui nécessite une réponse qui soit à la hauteur. Cela implique une recherche approfondie dans nos textes d'orientation. Dans l'œuvre de Freud comme dans celle de Lacan, nous trouvons des arguments qui permettent d'articuler le rêve, le désir et le réveil, arguments que nous souhaitons développer dans ce texte. En revisitant les rêves, nous constatons que la nouveauté introduite par Freud, selon Lacan dans le Séminaire VI, est que « la réalité humaine se construit selon Freud sur un fond d'hallucination préalable, lequel est l'univers du plaisir dans son essence illusoire ² ». Il y a donc un processus primaire régi par le principe du plaisir et un autre, secondaire, qui répond à la réalité. Le processus secondaire est secondaire par rapport au processus primaire, nécessairement ; par conséquent, « ce qui se passe dans le processus primaire, [...] [implique] un mouvement régressif ³ » lorsqu'il s'agit de l'analyser. Dans ce contexte, comment inclure la recherche sur les rêves?

Dans « Le rêve d'Aristote », Lacan considère que l'analyste n'intervient que dans la mesure où l'analysant rêve ⁴ et, en rêvant,

¹ Freud S. , « Réalisation des désirs », *Introduction à la psychanalyse*, Paris, Éditions Payot, 1961, p. 202

² Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Édition de la Martinière Le Champ freudien, 2013, p 85.

³ *Ibid.*, p. 83.

⁴ Lacan J., « Le rêve d'Aristote, conférence à l'Unesco : Colloque pour le 23^e centenaire d'Aristote », *La Cause Freudienne*, n°97, 2017/3, p. 7-9.

PAPERS 2 / Nous nous disons, tout en dormant

tente de réaliser un désir ⁵, ce qui l'amène à dire que « le désir a la même structure que le rêve ⁶».

C'est donc à partir des rêves d'enfance, associés par conséquent aux désirs infantiles, que Freud dit que le rêve travaille « par la liquidation des stimuli perturbateurs du sommeil, il sert le désir de dormir ⁷» et que chaque rêve a un sens et une valeur psychique ⁸. Il propose alors dans cette articulation que le rêve fonctionne « comme le veilleur gardien du sommeil, non celui qui le trouble ⁹». Cependant, il s'agit de ne pas confondre le rêve avec les pensées oniriques latentes, dont l'élaboration se produit par la transformation des pensées abstraites en images visuelles ¹⁰. Freud définit avec précision ce qu'il entend par désir dans cette proposition que le rêve est une réalisation du désir. « Un élément essentiel de cette expérience, c'est l'apparition d'une certaine perception (dont l'image mnésique restera associée avec la trace mémorielle de l'excitation du besoin. Dès que le besoin se représentera, il y aura, grâce à la relation établie, déclenchement d'une impulsion psychique qui investira à nouveau l'image mnésique de cette perception dans la mémoire, et provoquera à nouveau la perception elle-même, c'est-à-dire reconstituera la situation de la première satisfaction. C'est ce mouvement que nous appelons désir ¹¹. »

L'observation analytique, dit Freud, montre que le travail du rêve ne se limite pas à traduire les pensées dans la forme d'expression archaïque ou régressive ; dans le rêve, «la pensée n'est qu'un substitut du désir hallucinatoire, et on comprend aisément que le

⁵ Cf. Freud S., *Nouvelles suites des leçons d'introduction à la psychanalyse*, « XXIXe conférence. Révision de la doctrine du rêve », Œuvres complètes XIX, PUF, 1995, p. 99.

⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1991, p. 438.

⁷ Freud S., *Nouvelles suites*, op. cit. p.99.

⁸ Ibid. p. 89.

⁹ Freud, S., *L'interprétation du rêve*, op. cit., p.274..

¹⁰ Ibid. p. 44.

¹¹ Ibid. p. 618.

PAPERS 2 / Nous nous disons, tout en dormant

rêve ne soit qu'accomplissement de désir, puisque seul le désir peut pousser au travail notre appareil psychique¹² ».

On peut dire qu'un rêve est donc une intention traduite en un mode d'expression archaïque qui, à l'aide d'un désir inconscient et caché du sujet, reconfigure cette intention à travers des images pour réaliser ce désir, en produisant invariablement une satisfaction hallucinatoire du désir¹³.

Dans « Le rêve d'Aristote », Lacan souligne que si l'analysant rêve, l'analyste peut intervenir. Lacan se demande : « S'agirait-il de réveiller le psychanalysant ?¹⁴ » Pas exactement, car, que serait le réveil d'un rêve ? Serait-ce la reconnaissance d'un désir réalisé ou, à l'inverse, l'impossibilité de la satisfaction ? Dans le Séminaire XVII, Lacan reprend Freud en disant « qu'un rêve réveille juste au moment où il pourrait lâcher la vérité, de sorte qu'on ne se réveille que pour continuer à rêver¹⁵ ».

Si le désir du rêve est le désir de continuer à dormir, situer le réveil dans le contexte analytique rapproche nécessairement le rêve et le réel, quand nous incluons dans cette réflexion les considérations faites par Lacan dans le Séminaire VIII, où il énonce : « le premier pas vers la réalité est fait au niveau du rêve et dans le rêve, que j'atteigne à cette réalité suppose certes que je me réveille.¹⁶ » Ou encore, quand Lacan articule le rêve avec la demande, disant clairement que « le réveil se produit en fait quand apparaît dans le rêve la satisfaction de la demande.¹⁷ »

« S'agirait-il de réveiller le psychanalysant ? Mais celui-ci ne le veut en aucun cas – il rêve, c'est-à-dire tient à la particularité de son symptôme.¹⁸ » Ce passage nous aide à différencier deux modes

¹²Ibid. p. 482.

¹³Freud S., *Nouvelles suites*, op. cit. p. 99.

¹⁴ Lacan J., « Le rêve d'Aristote », op. cit. p. 7-9.

¹⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, texte établi par J-A Miller, Paris, Seuil, p. 64.

¹⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, op. cit. p. 438.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Lacan J., « Le rêve d'Aristote », op. cit., p. 7-9.

PAPERS 2 / Nous nous disons, tout en dormant

d'orientation dans la direction de la cure lacanienne : par le symptôme d'une part ; par le fantasme d'autre part. Dans son texte *L'outrepasse*¹⁹, Jacques-Alain Miller développe ces deux points en les articulant à partir de la différence entre être et exister : s'orienter dans une analyse par le fantasme met en question l'être ; s'orienter par le symptôme met en cause l'existence.

De plus, il est important de clarifier que « le symptôme n'est pas une formation de parole [...] il est corrélatif d'une inscription en ceci qu'il est permanent et ça le distingue en effet du rêve, des mots d'esprit, du lapsus, de l'acte manqué²⁰ ». En ce sens, le symptôme nécessite d'aller au-delà de la fonction de la parole²¹, ce qui pose une question : comment avancer dans l'analyse vers l'au-delà de la parole ? Si le symptôme se distingue des rêves, quel usage peut-on encore en faire dans la clinique ?

C'est dans la perspective de ce questionnement qu'on souhaite avancer dans les recherches préparatoires pour le XII^e Congrès afin que, lorsqu'il aura lieu, on tire des conséquences dans la mise à jour du travail clinique. La bibliographie recherchée guide la lecture nécessairement vers la relation entre le désir et sa satisfaction, mais pas seulement. Elle pointe vers l'autre satisfaction²², propre au symptôme, qui s'articule à l'impossibilité du réveil.

Traduit du portugais par Bruna Meller.

¹⁹ Cf. Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. L'Être et l'Un », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, cours du 4 mai 2011, inédit.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1975, leçon du 12 février 1964.

Désir de l'analyste, désir de réveil ?

Anna CASTALLO - SLP

Après avoir soutenu la thèse selon laquelle le rêve est une réalisation de désir ¹, Freud soulève la question des rêves à contenu onirique qui seraient en nette contradiction avec cette fin, en y voyant l'accomplissement du désir de continuer à dormir. Ce passage débouche sur un plan qui fait abstraction du contenu du rêve, que ce soit en termes de significations ou de signifiants. Avec ce changement de perspective, les rêves provoquant l'interruption du sommeil sont expliqués par Freud comme un moyen de se protéger d'un excès de stimulus ; si bien que déjà même dans *L'interprétation du rêve* ², l'évitement du réel, à travers le sommeil ou le réveil, devient prééminent par rapport à l'exigence de dormir. C'est par ailleurs ce que l'on retrouve dans l'enseignement de Lacan.

Mais si pour le *parlêtre*, le désir d'éviter le réel s'avère prévalent, que ce soit dans le sommeil ou dans la veille, peut-il y avoir un véritable désir de réveil ?

Dans le *Séminaire XXV* ³, Lacan aboutit non seulement à poser l'impossibilité d'un réveil absolu, mais aussi entrevoit dans le désir de ce réveil une énième façon d'éluider le réel, en rêvant de pouvoir se réveiller à la contemplation du vrai pour toujours ⁴. Par ailleurs, déjà Freud nous avait mis en garde contre les rêves de réveil, ceux dans lesquels il est plus facile de reconnaître l'efficacité du désir de continuer à dormir.

¹ Cf. Freud S., *L'interprétation du rêve* (1900), Paris, Seuil, 2010.

² *Op. cit.*

³ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXV, « Le moment de conclure », leçon du 15 novembre 1977, *Ornicar ?*, n° 19, p. 9.

⁴ Miller J.-A., « L'orientation lacanienne Le tout dernier Lacan » (2006-2007), enseignement prononcé dans le cadre du Département de psychanalyse de Paris VIII, cours du 6 juin 2007, inédit.

PAPERS 2 / Désir de l'analyste, désir de réveil ?

Pourtant, on trouve chez Freud et chez Lacan des rêves qui permettent d'envisager la possibilité d'un désir de réveil effectif, et ce sont là des points où à mon avis, le désir de l'analyste peut également se situer.

Dans le *Séminaire II*⁵ Lacan se focalise sur deux points culminants du rêve de l'injection faite à Irma qui met en scène une rencontre avec le réel : l'irreprésentable de la gorge béante et l'écriture de la formule. Lacan, reprenant une expression d'Erikson, remarque que Freud ne se réveille pas « parce que c'est un dur⁶ » et parce qu'il « est pris par une telle passion de savoir qu'il passe outre⁷ ». Mais on pourrait dire que Freud ne se réveille pas parce qu'il est analyste et qu'il veut arriver à trouver la cause de son horreur de savoir.

Il y a aussi un rêve de Lacan qui va dans cette direction. En 1978, Lacan énonce : « Que j'hallucine dans mon rêve le réveil sonnante, je considère cela comme un bon signe, puisque, contrairement à ce que dit Freud, il se trouve, moi, que je me réveille. Au moins me suis-je, dans ce cas, réveillé.⁸ » Dans son rêve, Lacan hallucine le son du réveille-matin, ce qui provoque l'interruption de son sommeil.

Afin de soutenir la thèse selon laquelle ces rêves de Freud et de Lacan témoignent d'un désir de l'analyste en tant que désir de réveil, nous nous référons à deux aspects du désir de l'analyste.

- Miller définit le désir de l'analyste comme le désir « de réduire l'Autre à son réel et de le libérer du sens.⁹ » À la fin de son enseignement, Lacan affirme : « Un discours est toujours endormant, sauf quand on ne le comprend pas. Alors, il réveille¹⁰ ». Miller reprend ce point et ajoute que « La maladie

⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre II, *Le moi dans la théorie de Freud et dans la technique psychanalytique* (1954-1955), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1978.

⁶ *Ibid.*, p. 186.

⁷ *Ibid.*, p. 191.

⁸ Lacan J., « Le rêve d'Aristote. Conférence à l'UNESCO », *La Cause Freudienne*, n°97, p. 9.

⁹ Miller J.-A., « Un réel pour le XXI^e siècle », *Scilicet. Un réel pour le XXI^e siècle*, ECF, coll. Rue Huysmans, 2013.

¹⁰ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIV, « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile a mourre », leçon du 19 avril 1977.

PAPERS 2 / Désir de l'analyste, désir de réveil ?

mentale qu'est l'inconscient ne se réveille pas. Situons cela [...] à l'étage 2 : à ce niveau-là, pas de réveil, puisque l'on va de sens en sens ¹¹». Lacan et Miller soulignent que le sens endorme et que le désir de l'analyste est de libérer l'Autre du sens. Cela revient à situer du côté du réveil non seulement le désir de l'analyste ¹², mais encore l'opération qui est au cœur du discours de l'analyste. C'est en fait le seul des quatre discours qui soit incompréhensible car sous la barre le lien entre S_1 et S_2 est interrompu, ainsi chaque signifiant prend une valeur propre. Par conséquent, il n'y a plus de S_2 (là où l'étage 2 est endormi), tous les signifiants n'étant que des S_1 . Ainsi, ce qui est en jeu n'est pas la fonction de représentation du signifiant (un signifiant est ce qui représente un sujet pour un autre signifiant), mais le côté phonétique et littéral du signifiant, celui du son et de l'écriture, et de ses effets de jouissance.

- Lacan avait déjà dit en 1964 que « Le désir de l'analyste [...] est un désir d'obtenir la différence absolue, celle qui intervient quand, confronté au signifiant primordial, le sujet vient pour la première fois en position de s'y assujettir. ¹³ » Miller, en commentant le dernier Lacan, note que « C'est peut-être au niveau de l'Un, par l'identification au *sinthome*, que le réveil pourrait cesser de ne pas s'écrire. ¹⁴ » Miller propose ici comme réveil l'isolement du S_1 et l'assomption de ses effets de jouissance, pour que le *parlêtre* puisse parvenir à un « tu es ceci », des éléments déjà présents dans le désir de l'analyste tel que défini par Lacan en 1964.

Pour en revenir aux rêves de Freud et de Lacan, dans le rêve de l'injection faite à Irma, quelle serait la formule sinon l'écriture qui assèche tout effet possible de sens et manifeste le réel de la lettre qui

¹¹ Miller J.-A., « L'inconscient réel », *Quarto*, n° 88-89, mars 2007, p. 8.

¹² Miller J.-A., « Réveil », *Ornicar ?* n° 22/23, 1980.

¹³ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (1964), texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, coll. Champ Freudien, 1973, p. 248.

¹⁴ Miller J.-A., « De l'Autre à l'Un », *Quarto*, n° 109, p. 57.

PAPERS 2 / Désir de l'analyste, désir de réveil ?

gît dans le signifiant ? Et quelle serait la rencontre de la chair vivante sinon celle d'un au-delà du représentable qui conduit à ce que Lacan lui-même appelle « dernière révélation du *tu es ceci* ¹⁵ »?

Quant au rêve qui provoque le réveil de Lacan, il n'aspire nullement à un réveil absolu, ni à un rêve de réveil, car Lacan, lui, se réveille. C'est l'hallucination d'un son qui réveille, une présentification de la sonorité et du réel pulsionnel du signifiant, au-delà de la fonction de représentation. Ce rêve serait alors, comme Freud l'affirmait, l'accomplissement d'un désir : le désir de réduire l'Autre à son réel, le désir de réveiller au réel, le désir de l'analyste.

Traduit de l'italien par Donato Bencivenga

¹⁵ Lacan J., *Le Séminaire*, livre II, *op. cit.*, p. 186.

Se réveiller du rêve

Félix RUEDA - ELP

Pour les écrits de Freud comme pour ceux de Lacan, Jacques-Alain Miller propose comme fil conducteur *le réveil*, puisqu'il est un des noms du réel en tant qu'impossible¹.

Dans ce fil nous trouvons, en premier lieu, le début de la découverte freudienne. Pour Freud, « En un certain sens tous les rêves sont... des rêves de confort ; ils sont au service d'une intention qui est de continuer à dormir, plutôt que de se réveiller. *Le rêve est le veilleur gardien du sommeil, non celui qui le trouble*²». Son intérêt théorique majeur se centre sur les rêves ayant la capacité de provoquer le réveil depuis le rêve lui-même. Ils ont le pouvoir – comme le désir inconscient – de perturber le sommeil, ce qui est en contradiction avec la thèse freudienne du rêve comme gardien du sommeil.

Pour Freud, un accomplissement de désir devrait procurer du plaisir. Cependant, la relation que le rêveur entretient avec ses désirs est particulière. Il les mésestime. Leur accomplissement ne peut procurer au rêveur plaisir, au contraire, ce qui entre en scène lorsque le désir a déjoué la censure, c'est l'angoisse.

Paradoxalement, dans la conception freudienne, le rêveur se réveille alors pour éviter la réalisation du désir du rêve. Lacan démontrera que là où Freud affirme que l'on rêve pour dormir, le réveil poursuit la même fin. On se réveille à la réalité, qui ne s'oppose pas au principe de plaisir mais qui le poursuit, pour fuir l'horreur qui surgit du rêve.

Cette version topologique – se réveiller dans le rêve – est celle qui permet de mettre en relation le rêve et le réel³. Pour Lacan, le réel

¹ Cf. Miller J.-A., « Réveil », *Ornicar* ?, n°20/21, 1980, p. 49.

² Freud S., *L'interprétation du rêve*, Paris, Seuil, 2010, trad. J.-P. Lefebvre, p. 274.

³ Cf. Cottet S., « Préface » in Carolina Koretzky, *Le réveil – Une élucidation psychanalytique*, Rennes, PUR, 2012, p. 10.

PAPERS 2 / Se réveiller du rêve

est « dans ce que le rêve a « enveloppé, nous a caché, derrière le manque de la représentation dont il n'y a là qu'un tenant-lieu ⁴».

Ce tenant lieu, c'est dans la réponse à Marcel Ritter ⁵ que nous le trouvons. Lacan situe comme le « non-reconnu » cette marque de l'absence de représentation, qu'il identifie au refoulé primordial : ce qui ne peut être dit, la racine du langage. Lacan l'identifie à l'ombilic du rêve, c'est-à-dire à un trou lié au réel, une limite à l'analyse.

C'est d'être né d'un être qui l'a désiré ou non que le *parlêtre* se situe dans le langage, et s'en trouve exclu de sa propre origine. La « marque » de cette exclusion irrémédiable se trouve localisée en quelque lieu du rêve. La façon dont fut instillé au rêveur un mode de parler est *lalangue*, dont il a reçu une première empreinte, et en laquelle un mot est équivoque ⁶.

De cette marque, quelque chose resurgit dans le rêve. Le rêve borde et recouvre, derrière ce qui ne peut être dit, une réalisation de désir qui ne peut être réalisée, chaque rêve est « un cauchemar tempéré ⁷».

Une part du rêve est rêve de réveil

Mais si Lacan a posé très tôt dans son enseignement que l'on se réveille pour continuer à dormir, dans son tout dernier enseignement il radicalisera et généralisera cette thèse par l'affirmation suivante : « l'homme passe son temps à rêver, [...] il ne se réveille jamais. ⁸»

Si, avec Freud, on se réveille du rêve et du sommeil, avec Lacan on se réveille du sommeil, mais non du rêve. Lacan dit que l'homme rêve, non qu'il dort, séparant le désir de dormir de l'acte de rêver : « Le désir de dormir correspond à une action physiologique inhibitrice. Le rêve est une inhibition active. ⁹ » C'est à travers ce

⁴ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1973, p. 59.

⁵ Cf. Lacan J., « Les concepts fondamentaux et la cure. Réponse de Jacques Lacan à une question de Marcel Ritter, le 26 janvier 1975 », in *Lettres de l'EFPP*, n° 18, avril 1976, p. 10.

⁶ Cf. Lacan J., « Conférence à Genève sur le symptôme », *Le bloc-notes de la psychanalyse*, n°5, 1975, p. 11-12.

⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 125.

⁸ Lacan J., « Propos sur l'hystérie », *Quarto* n° 90, 2007, p. 10.

⁹ Lacan J., « Improvisation, désir de mort et réveil », *L'Âne*, n° 3, 1981, p. 3. Disponiblen ligne.

PAPERS 2 / Se réveiller du rêve

point inhibiteur du rêve que Lacan situe le branchement du corps avec le symbolique. Il pose en même temps que grâce au symbolique « on ne se réveille jamais [...] le réveil total, c'est la mort ¹⁰».

Cependant, il affirme que « même dans le réveil absolu, il y a encore une part du rêve qui est justement de rêve de réveil. ¹¹» C'est-à-dire que même dans la séparation radicale du sujet d'avec le symbolique, laquelle serait la mort, il y aurait un rêve de réveil. Pour autant, même si le réveil est impossible, ceci n'empêche pas de considérer une dimension du réveil à l'intérieur du rêve même. Il apparaît dès lors comme « instrument de réveil » que Lacan généralisera également à cette époque de son enseignement¹².

Il mentionne, à deux reprises au moins, qu' il y a réveil. Une première fois « au moment où effectivement je sors du sommeil. J'ai alors un bref éclair de lucidité. Ça ne dure pas, bien sûr – je rentre comme tout le monde dans ce rêve qu'on appelle la réalité ¹³». Et une seconde, avec un rêve qui fait signe du réel. Éclair qui survient entre rêve et réveil : « J'ai parlé du réveil. Il se trouve que j'ai rêvé récemment que mon réveil sonnait. Freud dit qu'on rêve du réveil quand on ne veut en aucun cas se réveiller. [...] Que j'hallucine dans mon rêve le réveil sonnait, je considère cela comme un bon signe, puisque, contrairement à ce que dit Freud, il se trouve, moi, que je me réveille. Au moins me suis-je, dans ce cas, réveillé. ¹⁴»

Pour Lacan, se réveiller n'est en aucun cas ce que l'analysant désire, puisqu'en rêvant il préserve son symptôme¹⁵. Symptôme et rêve sont des formations de l'inconscient qui font partie du discours de l'Autre, duquel on ne se réveille pas : « la maladie mentale qu'est l'inconscient ne se réveille pas. ¹⁶ »

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Cf. Laurent É., « Le réveil du rêve ou l'esp d'un rev », www.congressoamp2020.com, « Textes d'orientation », Disponible en ligne

¹³ Lacan J., Le Séminaire, livre XXII, « RSI », Leçon du 11 février 1975 ; *Ornicar ?*, n° 4, p. 93-94.

¹⁴ Lacan J., « Le rêve d'Aristote » *La Cause du Désir*, n° 97, 2017, p. 7-9.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Lacan J., Le Séminaire livre XXIV « L'insu que sait de l'une-bévue s'aile à mourre », leçon du 17 mai 1977, *Ornicar ?*, n° 17/18, p. 21.

PAPERS 2 / Se réveiller du rêve

Ainsi, le rêve montre à nouveau sa torsion topologique, puisque se réveiller est se réveiller de l'inconscient transférentiel, or de celui-ci on ne se réveille pas, cependant il inclut la dimension du réel qui peut être instrument de réveil.

Telle est sa conception à la fin de son enseignement : pour que la psychanalyse opère, elle doit sortir de l'effet de sens articulé à l'Autre. « L'effet de sens exigible du discours analytique[...] il faut qu'il soit réel. ¹⁷» Le signifiant hors sens, morceau de réel, au lieu d'être contaminé par le sommeil déchaînerait un réveil qui pourrait cesser de ne pas s'écrire.

Traduit de l'espagnol par Jean-François Lebrun

¹⁷ Lacan J., Le Séminaire, livre XXII, *op. cit.*